

La course à Relais-femmes

N^{OS} 34-35, mai 2007

Sommaire

Diversité religieuse et solidarités féministes . . . p. 1

Féministe et musulmane p. 4

Hidjab, soccer et manipulation p. 5

Le marché de la beauté : un enjeu de santé publique p. 6

La traite des femmes au Québec : une réalité complexe indissociable de la prostitution p. 8

Pour une vision féministe du développement régional p. 12

4^e Rencontre nationale de l'action communautaire autonome p. 14

Une formation développée par l'IREF en collaboration avec Relais-femmes . . . p. 16

Femmes et logement à Montréal p. 18

Livres p. 19

Carrefour d'expertises et de ressources

en matière de condition des femmes



Diversité religieuse

et solidarités féministes

Brève présentation d'une recherche en cours

Dans le cadre de mon projet de recherche sur la diversité religieuse et les solidarités féministes (financé par le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada), je m'intéresse aux pourtours de l'identité religieuse de femmes immigrantes, à la transformation de cette identité dans la société québécoise et aux représentations qu'ont ces femmes de l'égalité entre les hommes et les femmes de même que du féminisme et du mouvement des femmes. Avec mon équipe de recherche, composée de quatre étudiantes aux cycles supérieurs, j'effectue une cueillette de données concernant la religion, l'environnement religieux et l'expérience de vie de femmes issues de cinq communautés ethno-religieuses de la grande région de Montréal. Joanie Bolduc pilote le dossier des femmes musulmanes d'origine maghrébine, Estela Ferraro celui des femmes pentecôtistes d'origines latino-américaine et africaine, Anne Létourneau celui des femmes bouddhistes d'origine cambodgienne et Catherine Saint-Germain-Lefebvre celui des femmes hindoues d'origine tamoule du Sri Lanka.

Pour cette recherche, je suis également associée aux travaux du Groupe interdisciplinaire sur le Montréal ethnoreligieux (GRIMER), qui portent sur les transformations identitaires des hommes et des femmes immigrants, et à ceux de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes québécois.

Le projet poursuit les objectifs suivants : de retracer les modes d'appartenance religieuse des femmes immigrantes dans le contexte social laïc et pluraliste actuel et le rôle que jouent ces appartenances dans la reproduction/transformation du religieux; de caractériser les identités religieuses plurielles qui découlent de ces différents modes d'appartenance et leur articulation avec les autres dimensions identitaires des personnes; d'identifier comment ces femmes immigrantes, porteuses de différentes identités religieuses, définissent leur participation à la vie citoyenne et notamment au mouvement des femmes; de repérer leur représentation sociale de l'égalité et leur conception des valeurs féministes; et enfin, de développer des outils pour favoriser un dialogue féministe et démocratique entre les femmes immigrantes et les femmes québécoises d'origine, notamment pour que les composantes de l'identité culturelle et religieuse des femmes immigrantes soient mieux comprises par la société québécoise et pour que se développent de nouvelles solidarités féministes entre femmes de différentes origines.

Le pari est le suivant: une compréhension non réductrice des identités des femmes immigrantes requiert, pour un certain nombre d'entre elles, l'intégration de leurs appartenances religieuses. Il en est de même pour le développement d'un dialogue féministe et démocratique avec le mouvement des femmes.

(suite en page 2)

la course à Relais-femmes

Collaboratrices pour ce numéro

Lydia Assayag
Leila Bdeir
Nicole Boily
Louise Brossard
Yolande Geadah
Michèle Issa
Lyne Kurtzman
Céline Métivier
Blanche Paradis
Marie-Andrée Roy

Coordination et révision des textes

Nicole Caron

Mise en pages et correction

Monique Moisan, d'après un
concept de Tutti Frutti.

Illustrations

Sonio Benvenuto

Dépôt légal

2^e trimestre 2007

Bibliothèque nationale
du Québec, 2007

Bibliothèque nationale
du Canada, 2007

ISBN 2-9222561-11-9

La réalisation de ce numéro de *La course à Relais-femmes* a été rendue possible grâce à la contribution financière du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec.

(suite de la une)

Le mouvement des femmes est traversé par une réflexion sur les « acquis » du féminisme et sur les « accommodements » culturels qu'il est prêt à consentir pour accueillir la diversité. Dans une étude publiée en 1996, Josée Belleau soutenait que les milieux féministes n'avaient pas pris la mesure de la « complexité des différences et des divisions qui existent entre les Québécoises et leurs incidences sur la théorie et l'action politique »¹. La reconnaissance de la diversité est appelée, selon elle, à transformer substantiellement le mouvement féministe alors qu'elle pourrait éventuellement être source de « stress organisationnel ». Le Conseil du statut de la femme tend pour sa part à mettre de l'avant des pistes pour mieux vivre et respecter la diversité culturelle et religieuse. Il propose de distinguer entre des normes qui sont à respecter de tous et des valeurs qui sont à promouvoir. Il soutient que l'aménagement du pluralisme doit se faire à partir de normes communes, comme l'égalité des sexes et le respect de l'intégrité physique². Il recommande également la promotion de valeurs féministes comme l'autonomie et la solidarité des femmes pour l'aménagement de la diversité. Mais est-ce suffisant ?

Qu'en est-il maintenant des modèles d'intégration qui prévalent dans nos sociétés ? On s'entend généralement pour reconnaître qu'il existe deux grands modèles d'intégration : le communautarisme et l'universalisme. Le communautarisme préserve les différences communautaires et soutient les cultures d'origine en octroyant des droits collectifs. L'universalisme défend les droits individuels, instaure une séparation entre le privé, où peut se déployer le religieux, et le public qui est le lieu de partage de valeurs et de normes communes. Dans sa recherche sur la diversité culturelle et religieuse, le Conseil du statut de la femme a bien montré les limites inhérentes à ces deux modèles³. Avec le communautarisme, les rapports de domination vécus par les femmes, notamment à cause du caractère patriarcal de la religion, sont occultés afin de préserver le droit au maintien d'une culture d'origine. Avec l'universalisme, la prétention égalitaire de l'iden-

tité citoyenne a pour effet d'ignorer les rapports de domination vécus entre le groupe des hommes et le groupe des femmes ou entre un groupe ethnoculturel et un autre.

Comment parvenir donc au développement de solidarités féministes tout en préservant l'affirmation de particularismes ? Comment faire en sorte que l'affirmation des multiples différences n'aboutisse pas à une forme d'atomisation sociale et culturelle ? Comment reconnaître l'autre et se reconnaître soi-même dans ses spécificités, ses particularités qui sont constitutives de l'identité, tout en développant un projet commun de société égalitaire et démocratique ?

Je fais l'hypothèse que le développement de solidarités féministes implique 1) la connaissance/reconnaissance des particularismes et des spécificités culturelles et religieuses, 2) l'existence d'espaces de discussion libres et démocratiques et 3) la réaffirmation des principes de liberté des personnes et d'égalité entre les sexes. En ce sens, je partage le point de vue du Conseil du statut de la femme qui soutient que « *malgré les risques inhérents à une conception universaliste, l'aménagement du pluralisme doit se faire à partir de certaines normes communes qui incluent l'égalité des sexes* » (1997a, p.14). Pour parvenir à cet aménagement tout en veillant à respecter les particularismes, le Conseil suggère que l'on favorise des échanges et des débats respectueux des différents points de vue entre femmes de diverses origines et confessions. Il soutient que les valeurs féministes comme l'autonomie et la solidarité constituent des valeurs qu'il importe de promouvoir et que, par ailleurs, le droit à l'égalité et le droit à l'intégrité physique doivent être des règles qui s'appliquent à tous.

Dans cet esprit, différents travaux sont effectués par mon équipe pour recueillir les données requises permettant de développer une meilleure connaissance de la dimension religieuse de la vie de femmes immigrantes et de préparer des outils qui vont favoriser le dialogue entre femmes de diverses origines.



Une revue de la littérature a été effectuée pour chacune des traditions religieuses étudiées afin de cerner la situation des femmes dans la tradition et repérer comment les femmes sont pensées dans cette tradition; de retracer l'état des connaissances sur la situation, au Canada, plus particulièrement dans la grande région de Montréal, des femmes appartenant à ces traditions religieuses et originaires de différents pays.

Des observations participantes se déroulant sur une période d'environ un an ont été effectuées dans différents lieux de culte des religions étudiées : mosquées, églises pentecôtistes, temples bouddhiste et hindou. Ces observations nous ont notamment permis de recueillir des données sur la place et le rôle des femmes dans ces espaces religieux.

Des entretiens avec une trentaine de femmes ont permis : de retracer leurs itinéraires religieux, la place des valeurs, des croyances et des rites de leur tradition dans

leur vie; d'identifier les rôles qu'elles jouent à l'intérieur de leur propre tradition religieuse (les communautés d'appartenance peuvent constituer à la fois des lieux de socialisation et d'appartenance et des lieux de reproduction des rôles féminins); d'explorer les différents modes de participation à la vie citoyenne et la compréhension des revendications du mouvement des femmes et des valeurs de liberté et d'égalité qui guident leur action.

Nous procédons actuellement à l'analyse des différentes données recueillies. Nous avons également commencé, avec la collaboration de Berthe Lacharité, responsable communautaire de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes québécois, la préparation de documents synthèses sur chacune des traditions étudiées. Ces synthèses constituent un des éléments de l'outil que nous voulons développer pour favoriser un dialogue démocratique entre les femmes de diverses origines. Différents

groupes de femmes, dont le Comité des Femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec, seront associés à la mise au point de cet outil.

Nous prévoyons aussi mettre sur pied quelques *focus groups* pour : valider et préciser le portrait des itinéraires religieux et des rôles joués par les femmes au sein de leur tradition religieuse; enrichir le tableau des modes de participation des femmes immigrantes à la vie citoyenne et au mouvement des femmes; et identifier les conditions de réussite d'un dialogue féministe et démocratique entre femmes de diverses origines.

L'équipe de recherche s'applique à faire ressortir les identités religieuses plurielles des femmes immigrantes et leur articulation avec les préoccupations d'égalité qui animent le mouvement des femmes. En fin de parcours (dans un an), nous espérons être en mesure de proposer un outil de formation qui permette d'avoir une meilleure compréhension de la diversité religieuse et de ses implications pour les femmes et qui soutienne les efforts de discussion féministe et démocratique des femmes québécoises originaires d'ici et d'ailleurs.

Marie-Andrée Roy

Professeure au Département de sciences des religions, directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQÀM et membre fondatrice de la collective L'autre Parole.

¹Josée Belleau, 1996, « Le féminisme "tricoté serré" en question. Perspectives de Québécoises de minorités ethnoculturelles », *Les Cahiers de recherche du GREMF*, Université Laval, p. 8.

²Conseil du statut de la femme, 1997a, *Droits des femmes et diversité : avis du Conseil du statut de la femme*, Gouvernement du Québec, 79 p.

³Conseil du statut de la femme, 1997b, *Diversité culturelle et religieuse : recherche sur les enjeux pour les femmes*, Gouvernement du Québec, p. 31-36.

Féministe et musulmane

un témoignage

« Au moment où les femmes commencent à prendre part à l'élaboration du monde, ce monde est encore un monde qui appartient aux hommes : ils n'en doutent pas, elles en doutent à peine. Refuser d'être l'Autre, refuser la complicité avec l'homme, ce serait pour elles renoncer à tous les avantages que l'alliance avec la caste supérieure peut leur conférer. L'homme-suzerain protégera matériellement la femme-lige et il se chargera de justifier son existence : avec le risque économique elle esquivé le risque métaphysique d'une liberté qui doit inventer ses fins sans secours. En effet, à côté de la prétention de tout individu à s'affirmer comme sujet, qui est une prétention éthique, il y a aussi en lui la tentation de fuir sa liberté et de se constituer en chose; c'est un chemin néfaste car passif, aliéné, perdu, il est alors la proie des volontés étrangères, coupé de sa transcendance, frustré de toute valeur. Mais c'est un chemin facile : on évite ainsi l'angoisse et la tension de l'existence authentiquement assumée. »

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*

Ces paroles de Simone de Beauvoir, que j'ai découvertes à l'âge de 25 ans seulement, ont changé ma vie, car pour la première fois, j'avais accès à des mots pour exprimer ce que je ressentais depuis mon enfance : que les rapports entre les hommes et les femmes tels que je les avais connus n'étaient pas des rapports d'égalité et que les femmes sont victimes d'énormes injustices. Toutefois, le contact avec les paroles de Simone de Beauvoir et avec celles d'autres pionnières féministes que j'ai eu le grand honneur de côtoyer n'a pas été important uniquement parce qu'il m'a permis d'articuler ma conscience féministe. Ce moment a été très important aussi, et surtout, parce qu'il m'a permis de réaliser que je portais depuis longtemps cette conscience féministe en moi et que j'avais toujours lutté, à ma façon et avec les moyens dont je disposais, contre les injustices qui m'avaient entourée; que je n'avais pas accepté de me soumettre au lot inférieur que me réservait ma venue au monde dans un clan profondément patriarcal; que je m'étais rebellée contre l'oppression de ma mère, de mes tantes et de mes cousines chaque fois que j'avais pu, et cela, au risque de ma propre sécurité psychique et sociale.

À partir de ce moment, j'ai commencé à lire, à discuter et à poser plein de questions. Je me suis approprié les termes pour dénoncer le patriarcat et j'ai compris qu'il est très difficile d'appartenir à un clan sans vouloir adhérer aux règles patriarcales qui le régissent. Les théories féministes m'ont permis de déconstruire les nombreux mythes qui avaient dicté ma condition de femme jusque-là. J'ai commencé à regarder avec une certaine pitié, du haut de mon diplôme universitaire en études féministes, les membres de ma famille et de ma communauté d'origine (surtout les femmes) qui n'avaient pas encore accompli de telles réalisations. Je prenais pour des auto-aliénées mes consœurs dont l'identité musulmane dépassait l'appartenance culturelle et, sans vouloir me l'avouer, je jugeais très durement ces filles autour de moi qui enfilaient fièrement leur *hijab*. Comment faire autrement quand une partie importante de mon intégration à la société québécoise avait consisté à rassurer les gens que je côtoyais, car même si musulmane, j'étais acceptable puisque je ne mettais pas en application la plupart des prescriptions de ma religion ? Comment faire autrement quand le modèle de la femme accomplie véhiculé dans la société dans laquelle je vivais ne ressemblait en rien à celui des femmes de mon entourage ?

Éventuellement, j'ai découvert que le modèle d'émancipation que j'avais intégré était intimement lié à des pratiques de surconsommation et à un concept de la femme complètement irréaliste et dysfonctionnel. J'ai commencé à réaliser que les prisons patriarcales n'existaient pas uniquement dans les traditions de mes ancêtres mais partout autour de moi, entre autres dans les revues de mode et dans la publicité, dans le rire embarrassé de ma copine non musulmane qui un jour me présentait à un copain comme « militante pour les droits de la femme, mais qui se rase », dans l'achat par une autre copine non musulmane d'une robe de mariage de 4 000 \$, dans l'absence des femmes, même des Québécoises de souche, des postes décisionnels et, finalement, dans l'impossibilité de traiter, dans un séminaire de science politique universitaire, du féminisme au même titre que n'importe quelle autre théorie politique.

Ainsi, j'ai réalisé que même ici au Québec et en Occident où de grands pas vers l'égalité ont été franchis, beaucoup de travail restait à faire. J'ai aussi compris que les thèmes de l'oppression se recyclent de génération en génération et de société en société, mais qu'il n'y a pas un seul féminisme et qu'il y a beaucoup de femmes qui, même si elles ne remettent pas en cause l'objectif de l'égalité, ont choisi de mener la lutte en fonction d'une identité et d'une réalité qui leur sont propres et tout aussi légitimes. Finalement, j'ai compris que de vouloir imposer à une femme les conditions de son émancipation revient à l'emprisonner à nouveau.

Il m'a fallu toutes ces expériences et bien d'autres pour réaliser que l'émancipation véritable ne réside pas dans la capacité d'une femme de s'insérer dans un moule prédéfini, mais plutôt dans sa capacité de s'autodéfinir. Pour la première fois depuis très longtemps, j'ai pu dépasser mes propres préjugés et véritablement entendre et accepter ce que me disaient mes consœurs féministes musulmanes pratiquantes qui ne voyaient aucune contradiction entre leur foi et leur liberté. Bien que je ne cesserai jamais de dénoncer le sexisme virulent qui continue de faire des ravages au sein de ma communauté d'origine et de dénoncer les injustices et les inégalités qui sévissent dans les sociétés majoritairement musulmanes, j'ai cessé de croire que mes habits *sexy* faisaient de moi une femme plus libre que ma petite cousine qui a choisi de porter le *hijab*. J'ai aussi cessé de croire qu'il y a une différence entre un Québécois de souche qui bat sa femme et un Québécois de confession musulmane qui bat sa femme. À mon avis, le problème n'est pas dans le fait que certaines femmes s'habillent différemment et que leur cadre de référence est religieux. Le problème est plutôt dans le fait qu'il y a encore trop de femmes et trop d'hommes, toutes confessions et cultures confondues, qui vivent dans le déni et l'indifférence et qui tiennent la lutte pour l'égalité pour acquis ou qui refusent de s'y engager.

Selon moi, l'important n'est pas que tout le monde s'engage de la même façon à mener une existence authentiquement assumée, mais plutôt que tout le monde s'engage.

Leila Bdeir

Membre de Présence musulmane

Hidjab, soccer

et manipulation

Une controverse récente liée aux revendications religieuses a surgi dans les médias avec le renvoi par un arbitre d'une joueuse de soccer ontarienne, âgée de 11 ans, à cause de son hidjab. L'arbitre, de confession musulmane, justifiait le renvoi sur la base d'un règlement interdisant le port de tout objet (comme des bijoux) pouvant affecter la sécurité.

Les médias et l'opinion publique ainsi que certains leaders politiques se sont empressés de condamner l'exclusion par l'arbitre, considérant que l'argument de la sécurité était un prétexte et citant comme preuve le fait que d'autres ligues à travers le monde acceptent les joueuses portant le hidjab. L'Association internationale de football a refusé de se prononcer sur cette question.

Il ne fait aucun doute que du point de vue du droit individuel, la jeune joueuse de soccer avait parfaitement le droit de porter le hidjab sans encourir d'exclusion. Il est vrai aussi que l'argument de la sécurité paraît questionnable en l'absence de preuve. Mais le fait que d'autres ligues à travers le monde n'interdisent pas le port du hidjab ne nous paraît pas suffisant pour clore le débat.

Le sens de l'uniforme

Ce cas soulève premièrement la question de savoir quel est le sens de l'uniforme dans le sport d'équipe, coutume fort répandue à travers le monde. D'un point de vue objectif, on pourrait soutenir que l'imposition d'un uniforme n'est pas vraiment nécessaire dans le sport et qu'il suffirait de demander aux joueurs de porter un vêtement qui n'entrave pas leurs mouvements.

À l'inverse, on pourrait aussi arguer que l'uniforme imposé dans un sport d'équipe comporte une symbolique importante à respecter. En effet, la fonction de l'uniforme est de créer un sentiment d'appartenance, de cohésion et de neutralité entre tous les membres de l'équipe, ce qui est de nature à favoriser la collaboration étroite requise pour réussir dans un tournoi.

Selon cette logique, l'autorisation du port de symboles religieux distinctifs ne risque-t-elle pas de créer un climat de confusion et de susciter le ressentiment à l'endroit du privilège

accordé, provoquant ainsi la division au sein du groupe à long terme ?

Cheveux impurs

Deuxièmement, même si on voulait appuyer le droit des femmes musulmanes de porter le hidjab, ce cas devrait nous amener à mettre en question le discours religieux qui incite une jeune fille prépubère à croire qu'il est impur de montrer ses cheveux en public. Ce discours, devenu dominant avec la montée de l'intégrisme, incite de jeunes filles mineures à porter le hidjab et à défier même leurs parents et tout règlement non favorable issu des institutions où elles s'insèrent.

C'est là une des stratégies favorites du mouvement intégriste, qui insiste sur le port du hidjab sous prétexte d'expression identitaire positive. Mais il insiste aussi sur l'application rigide d'autres préceptes religieux, tel la séparation des sexes dans les lieux publics, encourageant les croyants à mettre en avant des revendications religieuses en ce sens, comme on a récemment pu le constater. Ces pratiques visent à remettre en question des règles séculières au nom des libertés religieuses.

Une autre stratégie consiste à provoquer la victimisation devant tout refus de céder aux revendications religieuses, ce qui permet au mouvement intégriste de tirer profit du sentiment d'injustice et de révolte qu'il suscite chez les croyants et de rallier du même coup l'opinion publique en faveur des victimes.

Les pays occidentaux n'échappent pas à l'influence de ce discours et du mouvement qui le prône très activement, profitant de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information. Ce discours séduit particulièrement les jeunes non seulement par l'insistance sur l'affirmation identitaire religieuse positive mais aussi parce qu'il leur permet de défier les autorités au nom de la liberté religieuse et de gagner ainsi du prestige aux yeux de leur communauté.

La manipulation des médias, prompts à monter en épingle le moindre cas de victimisation, contribue à renforcer les tendances intégristes, pour l'instant minoritaires, au détriment des tendances plus modérées au sein des commu-

nautés musulmanes vivant ici. Elle contribue aussi à susciter un malaise et une stigmatisation croissante envers les personnes musulmanes, dont la majorité s'oppose pourtant à l'intégrisme.

Prudence

Un détail intéressant à relever dans le cas de la joueuse de soccer : le fait que l'arbitre soit lui-même de confession musulmane interdisait toute accusation de racisme qui, autrement, n'aurait pas manqué de fuser. Cela devrait nous inciter à la plus grande prudence dans ce genre de situation, où les accusations non fondées sont fréquentes, ce qui a pour effet d'étouffer toute réflexion critique.

Les accusations de racisme à l'endroit de toute opposition visent à susciter l'adhésion des défenseurs des droits de la personne et des spécialistes du multiculturalisme, en appui à ces revendications religieuses. Cette stratégie très efficace soulève néanmoins de sérieux enjeux sociaux dans le contexte québécois, caractérisé par un modèle de société séculier et pluraliste.

À notre avis, il est toujours possible d'accepter un compromis dans le domaine du sport ou dans d'autres domaines, selon le contexte. Dans le cas du sport, cette décision doit revenir aux associations sportives et non à l'État.

Il importe surtout de cesser de sacraliser les revendications religieuses ou d'en faire une question de principe et de droits individuels. Il ne s'agit pas ici de nier la liberté religieuse de quiconque mais de reconnaître que des compromis sont nécessaires, de part et d'autre, pour vivre ensemble dans le respect du droit à la différence mais non de la différence des droits. Il faut espérer que la Commission d'étude sur les accommodements liés aux revendications religieuses, annoncée par le gouvernement Charest, saura mettre en lumière les enjeux sociaux et politiques sous-jacents au lieu de s'en tenir à des solutions simplistes dictées par la rectitude politique.

Yolande Geadah

Écrivaine, l'auteure prépare en ce moment un essai sur les accommodements raisonnables liés aux revendications religieuses.

Cet article a été publié une première fois dans *Le Devoir* du mercredi 14 mars 2007.

Le marché de la beauté

un enjeu de santé publique

Un rêve...

Qui n'a pas rêvé, même dans sa tendre enfance, d'être belle, irrésistible comme une princesse, comme Cendrillon ? La fascination pour la beauté remonte semble-t-il à la nuit des temps, à l'origine même de l'imaginaire. Étant donné que dans notre culture, le rôle de l'esthétique a été principalement dévolu à la femme, le rapport de celle-ci à la beauté a toujours été empreint d'une intensité particulière. Cependant, nous constatons que cette relation millénaire a été profondément conditionnée par la conjonction de cinq facteurs.

1. La réduction de la beauté à l'image d'un seul et unique corps : à l'image d'un corps virtuel dénué d'âme, de cœur et d'esprit; un corps défiant toujours plus les lois du temps et de la biologie; un corps éternellement jeune, mince et *sexy*. Dorénavant, les femmes ne sont plus autorisées à rayonner dans toute la diversité de leur personnalité, format et caractéristiques ethniques. Dorénavant, elles doivent toutes être issues du même moule, blanches et conformes aux normes nord-américaines.

2. L'étendue de ce phénomène dans le temps. Débutant de plus en plus jeune, que l'on ait neuf ou soixante-dix-neuf ans, l'exigence se fait dictatoriale : il faut être en permanence une vamp, une enfant-femme et une femme-enfant, et ce, tout au long de notre vie.

3. Le développement exponentiel de l'industrie de l'image. Grâce à un investissement continu et massif, les femmes sont envahies, imprégnées par un matraquage incessant d'images falsifiées, retouchées,

reprises en boucle par les industries de la mode, les médias, la publicité, les arts...

Quoi de plus pratique pour s'assurer un bassin de consommatrices dépendantes que d'alimenter et maintenir une insatisfaction chronique chez elles.

4. Les technologies biomédicales au service de la transformation du corps. Les normes esthétiques sont aujourd'hui fixées au gré des développements technologiques. Les femmes sont encouragées à s'offrir un corps « à la carte » sans que les pratiques et produits offerts au public n'aient été suffisamment testés pour en prouver l'innocuité. Cela crée l'illusion de pouvoir modifier à volonté son corps sans tenir compte des impacts complexes, à court et à long terme, tant du point de vue physique, mental, qu'émotionnel.

5. Le caractère identitaire et obsessionnel de cette quête. Rien n'y fait : ni les diplômes, ni les aptitudes professionnelles, ni les talents personnels, rien ne peut égaler le statut et le pouvoir social qu'une injection de botox ou une liposuction peuvent octroyer. On ne peut être femme que dans et par la séduction. Un nombre croissant de femmes tentent désespérément de correspondre à cet idéal inaccessible, minant ainsi leur santé et leur estime d'elle-même. Le culte de la beauté est devenu un puissant instrument de contrôle. Des siècles de luttes pour l'émancipation pour en arriver là ?

La campagne de mobilisation

Au Regroupement québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), nous rêvons aussi. Nous rêvons qu'un jour beauté rime avec santé.

Après plusieurs années de travail et de réflexion sur la question, nous avons décidé d'entreprendre une campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation sociale sur l'image corporelle. Lancée en septembre 2005 avec le magazine d'éducation populaire *Audacieuses, le défi d'être soi*, distribué à 70 000 exemplaires, cette campagne visait autant les femmes elles-mêmes que les industries de l'image.

Nous avons concentré nos actions autour de quatre objectifs :

- protéger les enfants, en particulier les petites filles (de 9 à 12 ans) de l'hypersexualisation, en collaboration avec Lilia Goldfarb du Y des femmes de Montréal;
- obtenir un registre et l'encadrement des pratiques d'interventions esthétiques;
- obtenir la réglementation de l'industrie des produits et services amaigrissants en collaboration avec le Conseil québécois sur le poids et la santé;
- faire la lutte aux publicités sexistes en collaboration avec la meute Médi-Action.

Cette campagne visait à faire la démonstration d'un consensus social sur la volonté d'agir contre la marchandisation du corps des femmes et pour la protection contre ses effets néfastes sur la santé.

Un succès au-delà de nos espérances

Nous avons été surprises par le nombre et la diversité des organismes participant activement ou appuyant la campagne. Ils étaient 213 à s'impliquer et à en promouvoir les objectifs, représentant 11 secteurs de la société : les associations et ordres profession-

nels, les centrales syndicales, les entreprises privées, les fondations, les médias, le monde de l'éducation, de la santé et des services sociaux, le milieu gouvernemental, religieux, communautaire et le réseau des femmes.

Des centaines de gestes et d'actions furent alimentés, répertoriés, amplifiés : ateliers, conférences, outils de sensibilisation, pétitions, lettres, retrait de magazines ou de publicités, œuvres d'art comme des expositions de photographies, pièces de théâtre, chorégraphies, vidéos, documentaires, articles...

Cela a nous permis de rendre visible l'invisible. Nous avons diffusé ces centaines d'initiatives partout au Québec, partagé les ressources, les expertises et les expériences, concentré et coordonné les efforts : tout cela pour mieux cerner les responsabilités collectives et interpeller médias et industries.

Le colloque : un consensus sur l'action

Tenu les 23 et 24 novembre 2006 à Montréal, ce colloque se voulait l'aboutissement de la campagne. À la différence d'autres événements similaires, son but premier n'était pas d'informer et de sensibiliser, mais plutôt de réunir les principaux acteurs sociaux, mûrs pour l'action, pour concrétiser un consensus et tester des pistes d'action. Axé sur les responsabilités collectives, il offrait, pour la première fois, la possibilité aux spécialistes d'un des quatre axes de se familiariser avec les trois autres, et ainsi de mesurer l'interaction de ces problématiques entre elles. Étant donné la qualité et la diversité des personnes participantes, similaires à celles de la campagne, il offrait aussi l'unique possibilité de développer une approche intersectorielle et un réseau d'alliances et de partenariats inédits.

Près de 200 personnes, hommes et femmes, étaient présentes et ont pu profiter des exposés d'une vingtaine de conférenciers et conférencières venues partager leur exper-

tise et leur réflexion. Organisé sous la formule panel – atelier – plénière de discussion, la richesse du matériel et des échanges foisonnait. Le colloque aurait pu se poursuivre bien au-delà des deux jours consacrés. Plusieurs sont d'ailleurs restés sur leur faim en raison des contraintes de temps inhérentes à ce genre d'évènement. Pour bien apprécier la richesse des propos, nous vous invitons à consulter la liste des conférenciers et conférencières, disponible sur notre site Internet.

Plusieurs participantes ont été surprises, voire bouleversées, par l'ampleur et la gravité des enjeux. De plus, la participation active et l'engagement d'une telle variété d'acteurs a insufflé à beaucoup de personnes de l'espoir en un meilleur avenir pour la santé des femmes.

Comme l'a souligné à plusieurs reprises madame Carole Thériault, alors ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, dans son discours de clôture, le consensus social est dorénavant manifeste : la démonstration du problème est faite, l'heure est à l'action.

Et après ?

Nous sommes en train de compiler les données et de procéder à leur analyse. Nous avons aussi entrepris une consultation parallèle élargie à l'ensemble des organisations impliquées dans la campagne ou invitées à participer au colloque, soit plus de 500 organismes qui n'ont pu être présents. Une fois ces étapes complétées, nous serons à même de dégager les priorités et consensus, et de choisir de façon stratégique nos cibles.

À l'heure des bilans, le Réseau est particulièrement fier d'avoir pu innover sur quatre fronts : en misant à la fois sur la responsabilité individuelle et sur la responsabilité collective; en faisant les liens entre les enjeux économiques, sociaux et de santé; en ayant le courage d'interpeller le milieu



commercial et le milieu médical et, finalement, en mobilisant des personnes et des organismes issus d'horizons très divers.

Nous espérons que cette démarche permettra de donner un sens au grand mouvement de solidarité qui s'est maintenu depuis le début du projet, et de démontrer que collectivement nous pouvons parvenir à des changements sociaux.

Bien des choses restent à faire. Néanmoins ensemble, nous améliorerons la santé des femmes dans leur rapport à la beauté et, qui sait... un jour peut-être, le rêve deviendra-t-il réalité.

Lydia Assayag
Directrice, RQASF

La traite des femmes au Québec

une réalité complexe
indissociable de la prostitution

L'objectif de ce texte est de partager quelques-unes de mes réflexions sur la traite des femmes dans le contexte de la *Recherche-action sur la traite des femmes à des fins sexuelles au Québec* à laquelle je suis associée présentement à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM avec ma collègue Marie-Andrée Roy. La recherche est menée en partenariat¹ avec des groupes de femmes dans le cadre d'un Comité de recherche-action financé par le Programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada et l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes québécois. Il ne s'agit pas ici de couvrir la recherche dont les résultats seront disponibles à la fin du printemps prochain, mais d'en retenir certains points forts sur les aspects suivants : les ruses des proxénètes et des trafiquants pour recruter, déplacer et installer dans la prostitution des femmes, tant Québécoises que migrantes; l'insuffisance du seul critère de coercition pour reconnaître une victime de traite et assurer sa protection, et enfin le lien étroit entre la traite et la demande de prostitution.

La traite des femmes à des fins sexuelles au Canada et au Québec est une réalité qu'il nous faut mieux comprendre et contrer comme féministes. Elle existe et progresse dans les pays capitalistes développés comme ailleurs dans le monde, bien qu'il soit difficile de la chiffrer correctement en raison de son caractère illégal et généralement clandestin.

Au Canada, les derniers chiffres de la GRC (2005)² évaluent, de façon conservatrice, à

près de 3 600 personnes le nombre annuel de victimes de traite, toutes formes de traite confondues. De ce nombre, 600 personnes, des femmes en majorité, sont victimes de traite pour fins sexuelles et 800 autres sont trafiquées sur les autres marchés domestiques canadiens (commerce de la drogue, travail domestique, travail dans le secteur manufacturier, dans le vêtement). Enfin, entre 1 500 et 2 200 personnes subissent la traite dite de transit vers les États-Unis. La majorité d'entre elles sont également destinées au marché du sexe. La place occupée par la prostitution dans le phénomène de la traite au Canada et au Québec est donc proportionnellement beaucoup plus importante que les autres types de traite. D'où un lien immédiat entre traite et prostitution.

La traite revêt un caractère nomade par définition. Les victimes de traite à des fins sexuelles sont fréquemment transférées d'un pays à l'autre ou déplacées d'un endroit à l'autre à l'intérieur d'un même pays notamment pour répondre à la demande et satisfaire le désir de changement des clients masculins. Leurs nombreux déplacements font en sorte qu'il est difficile de les retracer pour obtenir leurs témoignages. De plus, sauf exception, les étrangères au statut d'immigration souvent irrégulier évitent de parler de leur situation par peur des représailles ou par crainte d'expulsion du Canada. Quiconque se risque à vouloir percer le silence des victimes de traite se bute aux contraintes liées à l'*omerta* imposée dans les milieux proches du crime organisé. Tenter de documenter concrètement la ques-

tion de la traite à des fins sexuelles au Québec, de comprendre comment elle prend forme, et de dégager les connaissances ou la perception qu'en ont les principaux acteurs et actrices institutionnels et communautaires constituent des défis de taille pour l'équipe de recherche³.

Le caractère complexe de la traite

Il y a deux grands types de traite à des fins de prostitution : la traite transnationale et la traite domestique (à l'intérieur des frontières d'un pays). Règle générale toutefois, les intervenant-e-s rencontré-e-s associent la traite quasi exclusivement aux étrangères et aux mouvements transfrontaliers. Or, la traite peut être effectuée à l'intérieur des frontières canadiennes et impliquer des femmes immigrantes vivant ici depuis plus ou moins longtemps. De plus, la traite intérieure recouvre également la traite de femmes et de mineures d'origine québécoise. Notre recherche met notamment en évidence la traite sur le territoire du Québec d'adolescentes vivant en Centre de la famille et de la jeunesse à Montréal. Lutter contre la traite implique donc une approche globale qui ne soit pas uniquement centrée sur la migration transfrontalière et sur les activités de transfert des personnes entre les pays⁴.

En général, les femmes immigrantes dans la mire des trafiquants sont celles qui font le choix de quitter leur pays pour améliorer leur situation économique et sociale sans toutefois pouvoir se qualifier pour obtenir un statut d'immigration régulier. Corroborant d'autres études sur le sujet, dans



notre recherche, des victimes de traite ont fui des situations de violence sexuelle et/ou des conditions de pauvreté dans leur pays d'origine, et se sont retrouvées piégées dans une relation de servitude pour dettes. Devant rembourser à un passeur ou à une agence les coûts du transport et de l'entrée au Canada, trompées par des promesses mensongères d'emploi, elles cèdent aux pressions des prostitueurs. Mais là ne s'arrêtent pas les stratégies de recrutement des trafiquants et des proxénètes. Pseudo-passeurs, pseudo-amoureux, leurs méthodes pour conduire les femmes dans la prostitution vont de la coercition ouverte (séquestration, viol...), à des pratiques de violence allant en augmentant au fur et à mesure de

la résistance, en passant par la duperie, l'abus d'états de dépendance ou de situations de vulnérabilité. Qu'il s'agisse de traite transnationale ou de traite intérieure, une relation affective ou amoureuse factice peut jouer un rôle clé dans la stratégie de duperie mise en place par des *pimps* ou des trafiquants pour obtenir des adolescentes ou des femmes adultes qu'elles se prostituent.

L'enjeu de la reconnaissance des victimes

Si plusieurs répondant-e-s nous ont décrit des formes diverses de contraintes physiques exercées par les trafiquants, il semble que c'est surtout lorsque les femmes refusent de « collaborer » que les moyens utilisés deviennent plus coercitifs et violents (séquestration, blessures physiques, menaces de dénonciation à Immigration Canada, représailles envers la famille, déplacements sous contrainte...). De ce point de vue, **il n'y a pas de victimes « typiques »**, puisque l'état de dépendance ou d'isolement est suffisamment grand pour qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à la coercition explicite pour atteindre un but de traite à des fins sexuelles.

Particulièrement du point de vue des victimes, la prise en compte de cet aspect est très importante puisque la reconnaissance du statut de victime par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) est une condition essentielle pour obtenir le soutien du Canada dans le cadre des *Directives sur la traite* émises en mai 2006. L'objectif de ces mesures provisoires est en effet de « *donner aux victimes de la traite la possibilité de régulariser leur statut au Canada* ». Étant donné l'omniprésence de la duperie dans la problématique de la traite à des fins sexuelles, les critères utilisés pour identifier les victimes devraient par conséquent consi-

dérer que le recrutement à l'étranger et le transport vers le Canada peuvent se faire sans recours apparent à la contrainte. En d'autres termes, si les agents aux frontières ne recherchent que des indices visibles de violence sexuelle, ou encore des limitations sévères de liberté, une majorité des victimes ne seront pas reconnues comme telles, demeureront sans protection aucune et seront retournées à titre d'immigrantes illégales dans leur pays d'origine.

Cet enjeu de la reconnaissance des victimes concerne également le travail des policiers sur le terrain, qui soit négligent de mener leur investigation dans des lieux fermés où se retrouvent bon nombre de victimes de traite (motels, agences, bars de danseuses...) – leurs interventions visant essentiellement la prostitution de rue⁵ –, soit sont incapables de reconnaître les situations de traite qui peuvent avoir lieu sous leurs yeux.

Les liens avec la prostitution

Parmi les causes principales de la traite des femmes majeures et mineures, il y a un marché du sexe, en plein essor dans le monde, qui se fonde sur l'accroissement de la demande masculine pour des corps et du sexe exotiques. L'existence, la reproduction, la croissance de la traite des femmes sont donc, de ce point de vue, indissociables de la prostitution et de l'industrie du sexe puisque c'est la demande constante pour une nouvelle « marchandise » qui dicte la traite des femmes. Tant dans les cas de traite transnationale que domestique, l'industrie lucrative du sexe n'hésite pas à exploiter la vulnérabilité de femmes, adultes ou mineures, pour répondre à la demande sexuelle d'une population masculine qui s'estime en droit d'avoir accès à « ces services ». Les analyses du sociologue québécois Richard Poulin⁶ mettent en évidence la

(suite en page 10)

la mission

de Relais-femmes

Relais-femmes est un organisme féministe sans but lucratif qui oeuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations.

Relais-femmes exerce des activités de recherche, de formation et de consultation destinées prioritairement à ses membres.

Pour réaliser cette mission, Relais-femmes doit :

- Répondre aux demandes de recherche des membres, promouvoir (initier, appuyer et stimuler) la recherche axée sur leurs besoins. Ces recherches sont élaborées en collaboration avec les membres et s'appuient sur une démarche de recherche-action.
- Répondre aux demandes de formation de ses membres, mener sa propre analyse sur les besoins de formation et initier des formations au regard des intérêts de ses membres.
- Rendre accessibles les résultats des recherches et le fruit des formations par divers moyens, notamment par les publications.
- Participer au fonctionnement et au développement du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, lequel est spécialisé dans les questions relatives aux femmes.
- Maintenir un réseau de personnes-ressources aptes à donner des conférences ou des sessions de formation sur divers aspects de la condition féminine et aptes à travailler avec les groupes sur des questions précises.

(suite de la page 9)

capacité de l'industrialisation du commerce du sexe à transformer en marchandises sexuelles des femmes et des enfants partout dans le monde.

Au sujet du lien entre traite et prostitution, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits fondamentaux des êtres humains victimes de la traite, Sigma Huda, dans un rapport sur *l'Intégration des droits fondamentaux des femmes et de l'approche sexospécifique* (février 2006)⁷, souligne : « Dans la plupart des cas, la prostitution telle qu'elle est actuellement pratiquée dans le monde répond aux critères constitutifs de la traite. Il est rare de trouver un cas où le chemin vers la prostitution et où l'expérience d'une personne dans la prostitution sont exempts de tout abus d'autorité ou situation de vulnérabilité, à tout le moins. L'autorité et la vulnérabilité dans ce contexte doivent être comprises comme incluant les inégalités de pouvoir fondées sur le sexe, la race, l'origine ethnique et la pauvreté. » (Rapport, paragraphe 42).

Les hommes et les femmes occupent des positions opposées dans la prostitution : il y a d'un côté ceux qui profitent du système, et de l'autre les prostituées. Une analyse différenciée selon les sexes toute simple fait d'abord ressortir que les clients sont très majoritairement des hommes alors que les personnes prostituées sont surtout des femmes⁸. Un pas plus loin dans l'analyse fait aussitôt apparaître les rapports de pouvoir, des actes de maltraitance et de violence, des problèmes de dépendance, d'estime de soi, cumul de misères sociales et économiques faisant des ravages sur la santé physique et mentale des femmes prostituées et qui a des impacts néfastes sur l'ensemble de la société. L'analyse différenciée s'affinant à peine qu'apparaît la hiérarchisation des classes et des races. Au Canada, ce sont les femmes autochtones qui occupent le bas de l'échelle dans la prostitution et qui en paient le prix le plus fort en termes de violence et d'indigence⁹.



Les clients masculins, eux, convaincus qu'ils en ont le droit, se procurent des « services sexuels » sans égard aux conditions abusives et à l'exploitation qui prévalent dans l'exercice de la prostitution. Même les mieux « intentionnés », si tant est qu'ils existent, ne peuvent faire la différence entre les femmes victimes de la traite et les autres¹⁰. La relation étroite entre prostitution et traite nécessite que l'on imagine des politiques efficaces pour décourager la demande des clients que plusieurs intervenant-e-s sociaux, groupes communautaires, voire groupes féministes semblent à tort considérer comme « inévitable ».

Sigma Huda a démontré que « toute politique qui renforce l'idée de banalité et d'inévitabilité de la prostitution accroît la demande » (Rapport, paragraphe 96) et que dans les pays où la prostitution est légalisée, des femmes vivent dans des conditions assimilables à l'esclavage qui briment leurs droits fondamentaux : « Lorsque les droits fondamentaux des victimes de la traite



sont incompatibles avec les droits reconnus aux consommateurs de services sexuels, les premiers doivent prévaloir. C'est ce qui caractérise l'approche de la traite sous l'angle des droits de l'homme », soutient cette spécialiste des droits humains (Rapport, paragraphe 98).

Tout au cours de la recherche, j'ai acquis la conviction que, outre une nécessaire révision des politiques et de certains programmes d'immigration qui discriminent les femmes migrantes, la prostitution et le marché du sexe sont des causes structurelles de la traite sur lesquelles il nous faut agir. La demande croissante des clients au Québec et au Canada comme ailleurs dans le monde, la diversification des entreprises et des moyens à la disposition des réseaux qui opèrent la traite sont des vecteurs de traite à débusquer et à contrer. Tant qu'une partie de la société considèrera légitime ou naturel que l'ensemble des hommes ait accès à un groupe particulier de femmes (« oui mais pas ma fille ») pour des services sexuels; tant qu'il sera considéré que des femmes font délibérément le choix de la

prostitution ou du travail du sexe ou encore que la prostitution n'est qu'un problème de santé publique dont il faut réduire les méfaits, toute intervention ne fera que parer les dommages collatéraux sans donner plus de pouvoir et de possibilités de choix aux femmes, et aussi sans s'attaquer aux causes premières de la traite et de la prostitution.

Au Canada, dans les milieux gouvernementaux, institutionnels et communautaires, le maintien par plusieurs d'une séparation artificielle entre la traite et l'industrie de la prostitution ne permet pas l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes. La Suède a décidé d'aborder le problème de plein front en interdisant formellement la prostitution et en pénalisant non pas les prostituées, mais ceux qui profitent du système, les proxénètes et les clients. Cette législation néo-abolitionniste qui reconnaît la prostitution en tant que violence s'inscrit dans des objectifs de lutte pour l'égalité des hommes et des femmes. Elle implique un plan global contre cette violence et des mesures de réinsertion sur le marché du travail. La Suède connaît, selon de premières études, une décroissance de la prostitution et de la traite des femmes et des enfants. Il s'agit là d'une piste à explorer sérieusement au Québec et au Canada.

Lyne Kurtzman

*chercheuse sur la traite des femmes
Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur
le mouvement des femmes québécois
Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal*

¹Les principaux partenaires sont : Michèle Roy pour le Regroupement québécois des CALACS, Diane Matte pour la Marche mondiale des femmes (section internationale) et Yolande Geadah, chercheuse indépendante.

²Jacqueline Oxman-Martinez, Marie Lacroix et Jill Hanley, 2005, *Les victimes de la traite des personnes : point de vue du secteur communautaire canadien*, Ottawa, ministère de la Justice du Canada.

³Au total, 37 entrevues et rencontres (17 entrevues, 20 rencontres) dans les différents milieux concernés par la question ont été effectuées. Nous avons rejoint des personnes qui exercent ou ont exercé des activités liées à la prostitution, des fonctionnaires, des officiers de police et des intervenant-e-s communautaires auprès de prostitué-e-s, de réfugié-e-s, d'immigré-e-s, de consommateur-trice-s de drogues, de personnes atteintes du sida et de jeunes en difficulté.

⁴L'Équipe sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales du Service de police de la Ville de Montréal a relevé 379 cas de jeunes filles exploitées sexuellement à des fins commerciales reliées à la pornographie infantile, à la prostitution et à la traite. Les proxénètes les ont déplacées dans un rayon pouvant dépasser 700 kilomètres et les niveaux de violence relevés sont allés jusqu'aux menaces de mort avec arme à feu.

⁵90 % des accusations en matière de prostitution concernent l'article 213 du Code criminel qui traite de la sollicitation sur la voie publique.

⁶15 thèses sur le capitalisme et le système prostitutionnel mondial, Éditorial, Alternatives Sud, volume XII (2005) 3. Cahiers du Tricontinental Louvain-la-Neuve. *La mondialisation des industries du sexe* (2004), L'Interligne, Ottawa.

⁷Rapport qui se base sur des informations couvrant la période de janvier à décembre 2005) obtenues par les Nations unies de la part de nombreux pays dans le monde. Des questionnaires ont été envoyés à tous les États membres et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées par les problèmes relatifs à la traite.

⁸Cette activité est exercée également par des hommes, de jeunes garçons en bonne partie, des travestis et des transsexuels, mais ceux-ci sont beaucoup moins nombreux que les femmes et nécessitent une prise en compte de leurs réalités particulières.

⁹Jacqueline Oxman-Martinez, Marie Lacroix et Jill Hanley, 2005, *Les victimes de la traite des personnes : point de vue du secteur communautaire canadien*, Ottawa, ministère de la Justice du Canada; Melissa Farley et Jacqueline Lynne, 2005, « Prostitution in Vancouver : Pimping women and the colonization of First Nations », dans Christine Stark et Rebecca Whisnant, Melbourne, Spinifex Press (éd.), *Not for sale. Feminist resisting Prostitution and Pornography*.

¹⁰Saïd Bouamama et Claudine Legardinier, 2006, *Les clients de la prostitution – l'enquête*, Paris, Presses de la Renaissance.

Pour une vision féministe du développement régional

un séminaire réussi,
des échanges fructueux, un élan nouveau

Les 7 et 8 novembre dernier, s'est tenu à Québec un séminaire portant sur *Une vision féministe du développement régional*. Cet événement était organisé par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec¹. Les principales préoccupations des 62 personnes présentes (très largement des femmes) ont porté sur la place qu'occupe la condition féminine dans le développement régional et local. Comment ce dossier est-il porté par les Conférences régionales des élu-e-s (CRÉ) ? Quelle place ces dernières font-elles aux ententes spécifiques en condition féminine ? Comment les plans quinquennaux tiennent-ils compte de la réalité et des besoins des femmes « *selon les principes de l'égalité et de la parité* », comme le prévoit la loi ?

On compte 17 régions administratives au Québec mais 21 Conférences régionales des élu-e-s. La région de la Montérégie compte trois CRÉ et, pour la région Nord-du-Québec, l'Administration régionale Crie et l'Administration régionale Kativik sont considérées comme des CRÉ. Les CRÉ, qui regroupent une majorité d'élus municipaux et un certain nombre de représentants et représentantes de la société civile, sont responsables de la planification et de la mise en œuvre du développement socio-économique de leur région. Chaque CRÉ doit donc produire un plan quinquennal de développement et l'actualiser entre autres par le biais d'ententes spécifiques porteuses de projets structurants pour la région.

Des présentations ont permis aux personnes présentes de mieux comprendre la réalité actuelle des ententes spécifiques en condition féminine. Elles ont pu développer une meilleure compréhension de ce qu'est une entente spécifique, les marges de manœuvre qu'elle présente, les étapes à engager pour en réaliser une, les partenaires potentiels, un cadre de négociation, les résultats souhaités et les embûches à éviter. Elles ont pu également constater que certaines régions avaient développé des ententes de partenariat ou de collaboration, moins complexes à mener à terme que des ententes spécifiques, mais qui donnent des résultats intéressants.

En ce qui a trait à l'inclusion de la réalité et des besoins des femmes dans les plans quinquennaux de développement des Conférences régionales des élu-e-s, la situation est encore passablement floue. Traditionnellement, les principaux thèmes qui étaient généralement inclus dans les planifications stratégiques des régions en regard de la condition féminine étaient les suivants : l'égalité, l'équité entre les femmes et les hommes comme condition de réussite du développement; la présence des femmes dans les lieux décisionnels; l'emploi et l'autonomie économique des femmes; l'entrepreneuriat féminin. Mais comme il n'y avait que six plans quinquennaux adoptés au 30 septembre 2006, il est encore trop tôt pour procéder à une analyse. Notons cependant qu'un seul de ces plans n'avait aucune préoccupation pour la condition féminine.

D'autres interventions ont permis aux participantes et participants de se familiariser avec deux projets actuellement en cours, l'un portant sur la diffusion de l'analyse différenciée selon le sexe auprès des CRÉ et des gestionnaires en région et l'autre portant sur Femmes en emploi et Conférences régionales des élu-e-s.

En plus de s'informer sur la situation de la condition féminine dans le développement régional, les personnes présentes ont échangé sur divers moyens et stratégies pour inscrire la réalité et les besoins des femmes ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie à l'agenda du développement régional. Déjà des actions ont été enclenchées à la suite de ce séminaire.

- Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec a écrit à mesdames Carole Thériault, alors ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et Nathalie Normandeau, alors ministre des Affaires municipales et des Régions, afin de leur souligner l'importance que la future politique en condition féminine comporte une orientation claire et porteuse en ce qui a trait à la place des femmes dans le développement local et régional; la nécessité d'une répondante du Conseil du statut de la femme dans chaque région du Québec; la nécessité d'un fonds d'investissement destiné à appuyer des projets issus d'ententes spécifiques en condition féminine

et visant expressément l'amélioration des conditions de vie des femmes dans chaque région du Québec.

- Le Réseau des Tables participera à la mise sur pied d'un comité *ad hoc* incluant des représentantes du Conseil du statut de la femme, du ministère des Affaires municipales et des Régions et du Réseau des Tables afin d'élaborer des mécanismes pour obtenir un portrait plus précis de la situation actuelle dans les Conférences régionales des élu-e-s en ce qui a trait à la place qu'y occupe la condition féminine.
- Un comité de travail virtuel est mis sur pied afin de permettre aux personnes intéressées

de partager informations et expertises sur les Politiques d'égalité et de parité dans les CRÉ. L'animatrice de ce comité virtuel est Marie-Thérèse Forest de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles².

- Le Réseau des Tables poursuivra son travail afin de compléter la rédaction du document *Une vision féministe du développement local et régional* et de le rendre public dans l'année qui vient.

La très grande majorité des participantes et participants a grandement apprécié ces deux jours d'échange. Toutes et tous y ont puisé l'information et l'énergie nécessaires afin de

continuer à œuvrer en région pour faire reconnaître la nécessité que les femmes soient des actrices incontournables du développement régional et qu'elles y contribuent pleinement.

Blanche Paradis

¹Ce réseau regroupe les représentantes de 17 tables régionales de concertation qui représentent 432 groupes de femmes et au-delà de 240 membres individuelles. Le Réseau, porteur des voix régionales, favorise la concertation et l'échange entre les tables de groupes de femmes du Québec et représente auprès des instances nationales les réalités régionales et les positions politiques qu'il développe.

²forestmt@globetrotter.net

formulaire à reproduire et à distribuer

Assurez-vous d'être au courant des dernières nouvelles en matière de condition des femmes.

Remplissez cette fiche et inscrivez-vous sur la liste d'envoi de Relais-femmes.

Cochez une ou plusieurs des options suivantes :

- Veuillez inscrire mes coordonnées sur votre liste d'envoi.
- Veuillez me faire parvenir l'information relative à l'adhésion à Relais-femmes.
- Veuillez noter mon changement d'adresse ou l'ajout de mon adresse électronique.

IMPORTANT : le courrier électronique nous offre la possibilité de vous joindre à moindre coût. Portez une **attention spéciale** à l'inscription de votre courriel. Merci.

Nom et prénom

Adresse postale

Adresse électronique

Téléphone

Télécopieur



110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : (514) 878-1212 • Téléc. : (514) 878-1060 • courriel : relais@relais-femmes.qc.ca

4^e Rencontre nationale

de l'action communautaire autonome

Les 23 et 24 octobre dernier, avait lieu à Montréal le premier congrès d'orientation du Comité aviseur de l'action communautaire autonome, que l'on peut également qualifier de 4^e Rencontre nationale de l'action communautaire autonome (ACA). Dix-huit secteurs, sur une possibilité de 20, y avaient délégué 96 représentant-e-s, dont trois substitués. Quarante-neuf de ces délégué-e-s (51 %) étaient des femmes.

Animée par Nicole Lacelle la première journée et Denyse Lacelle la seconde, l'assemblée délibérante s'est penchée sur les 22 recommandations qualifiées de prioritaires par le conseil d'administration. Au terme de

quelque 8 heures de délibération dans un climat remarquable de rigueur et de sérénité, l'instance suprême de la structure du Comité aviseur de l'action communautaire autonome avait considéré 53 propositions; de celles-ci, 33 furent adoptées (18 à l'unanimité), dont 19 orientations, notamment :

- Une ouverture à la bonification de la *Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*.
- Une proposition au gouvernement du Québec d'œuvrer conjointement à l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental 2007-2012 qui reflète la *Politique*.

- Une ferme volonté d'obtenir du gouvernement du Québec le respect des seuils planchers (déterminés par le Comité aviseur) indexés pour le soutien à la mission des groupes d'ACA.
- Un mandat de prendre position de temps à autre sur des questions d'ordre social et de participer, aux côtés de différents mouvements sociaux, aux luttes correspondant aux valeurs et principes de l'ACA.
- Un mandat de promotion :
 - des valeurs et principes de l'ACA au sein des membres du Comité aviseur;
 - de la réflexion, au sein des regroupements et organismes nationaux, sur le caractère autonome de leurs organismes membres;
 - de l'ACA auprès de la population;
 - des principes de l'ACA auprès des organismes.
- Un mandat d'élaboration et de promotion d'un cadre de reconnaissance juridique des groupes d'action communautaire.
- Un mandat de détermination (pour juin 2008) d'une position relative aux enjeux soulevés par le dossier des œuvres de bienfaisance.
- Un changement de nom pour le Comité aviseur de l'action communautaire autonome.
- Une volonté de revoir la composition du Comité aviseur dans une perspective de développement d'un rapport de force vis-à-vis l'État.
- Un mandat de renforcer les communications entre les structures du Comité aviseur dans une perspective d'améliorer la capacité de mobilisation au sein du mouvement de l'ACA.
- Une déclaration d'appui au principe visant la mise en œuvre d'un régime de retraite complémentaire pour le personnel des groupes communautaires.

Un livre sur l'histoire du Comité aviseur

À la fin de la première journée du congrès, le 23 octobre, qui est la *Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome*, le Comité aviseur procédait au lancement de l'ouvrage ***Le Comité aviseur de l'action communautaire autonome : Dix ans de luttes pour la reconnaissance***. Au-delà d'une centaine de personnes s'entassaient au salon Lionceau du cabaret Lion d'Or, à Montréal.

Rayonnantes bien que modestes, les auteures Eliana Sotomayor et Madeleine Lacombe présidaient aux célébrations. Elles étaient entourées de la plupart des pionnières et pionniers interviewé-e-s dans le cadre de la production de l'ouvrage. Nicole Léger, signataire en 2001 de la *Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien*, a eu plaisir à échanger avec ses interlocuteurs et interlocutrices communautaires de l'époque.



Eliana Sotomayor et Madeleine Lacombe

Le gouvernement du Québec était représenté par Daniel Jean, directeur du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

On peut commander l'ouvrage auprès du Comité aviseur au coût de 15 \$ (pour les groupes communautaires) ou de 20 \$, taxes et livraison incluses, en contactant Céline Métivier au 514-845-6386 ou à info@comavis-aca.org. Le bon de commande est également disponible sur le site Internet du Comité aviseur : www.comavis-aca.org.

Un congrès apprécié

Dans l'ensemble, les gens sont repartis du congrès énergisés et contents d'avoir pu contribuer à la mise à jour des mandats du Comité aviseur de l'action communautaire autonome. Soulignons que le succès de ce congrès et l'atmosphère agréable qui y a régné tout au long des deux journées font foi de l'excellente participation de toutes les personnes déléguées. Les participant-e-s ont attribué une très bonne note au congrès, tant sur la logistique que sur le contenu des délibérations. La qualité des animatrices, le lieu choisi (Lion d'Or) et son excellente nourriture ont suscité des commentaires particulièrement élogieux. Le spectacle des Zapartistes a reçu une mention spéciale.

Les suites

- Plusieurs documents relatifs au congrès sont disponibles sur le site Internet du Comité aviseur (www.comavis-aca.org) : *Cahier des orientations*, allocutions de Robert Théoret et de Jean Panet-Raymond, acétates des présentations de Lise Gervais et Michel Parazelli et de Jacques Henrard.
- Le conseil d'administration du 23 novembre 2006 a reçu le procès-verbal de l'assemblée délibérante du congrès et en a recommandé son adoption lors de la prochaine assemblée générale des membres.
- À la même date, le conseil d'administration adoptait le *Cahier des orientations* et déterminait les *Mesures préliminaires* de son actualisation.
- Le conseil d'administration du 14 juin 2007 se penchera sur le traitement à réserver aux propositions non discutées au congrès, soit celles classées « secondaires » ou « non retenues ».



Michel Parazelli et Lise Gervais

- Le *Bulletin # 5* du congrès d'octobre 2006 relatant les résultats du congrès et de son assemblée délibérante, ainsi que le *Rapport des opérations afférentes au congrès*, seront produits d'ici l'assemblée générale du 24 mai 2007.
- Un *Plan d'action 2007-2012* sera proposé aux membres du Comité aviseur dans le cadre de leur assemblée générale annuelle du 24 mai prochain.

Céline Métivier

Extraits du discours de clôture de Robert Théoret

« Ce congrès a permis, de manière très globale, de réaffirmer après dix ans notre attachement collectif aux principes adoptés en 1996-1998 sur le sens de l'action communautaire autonome, sur l'action des groupes qui se reconnaissent dans l'action communautaire autonome. (...) On a également réaffirmé notre volonté collective d'agir à plusieurs niveaux auprès du gouvernement du Québec (...).

Ce congrès a aussi permis, et c'est je pense un des éléments importants, de réaffirmer notre volonté de continuer à travailler à l'intérieur de quelque chose qui s'appelle le Comité aviseur de l'action communautaire autonome, quelque chose qu'on aura peut-être à nommer autrement dans le cours de la prochaine année, dont on aura probablement, selon le sens des propositions adoptées, à revoir la composition, les modes de fonctionnement,

les modes de communication, afin d'être capables de mieux rejoindre les groupes de base, mais toujours dans le sens de faire avancer les orientations qu'on se donne collectivement. (...)

Il y a un autre fait qui m'apparaît important : je pense qu'on a démontré ensemble que le Comité aviseur veut être en mesure d'assumer un leadership. (...)

Pour avoir participé à quelques-unes des Rencontres nationales depuis 1996, je peux affirmer que ce congrès a été un exemple de notre capacité, malgré nos différences de compréhension et nos différences de stratégies, à mener des discussions dans un contexte serein avec énormément de respect et, pour employer un vieux terme qui est de moins en moins à la mode, dans un esprit de camaraderie sincère. (...)

Une formation développée par l'IREF

en collaboration avec Relais-femmes

D'après une entrevue avec Louise Brossard, réalisée par Michèle Issa, dans le cadre du 25^e anniversaire de Relais-femmes.

J'ai d'abord des souvenirs personnels, parce que j'ai connu de plus près Relais-femmes alors que je commençais ma maîtrise. J'y ai piloté un comité paritaire université-groupes de femmes et c'était la première fois que je faisais un tel travail. Anita Caron, professeure qui initia ce comité, travaillait depuis quelques années sur les questions économiques et organisait des ateliers sur l'économie sociale depuis 1996-1997, de concert avec des groupes de femmes, Nadine Goudreault de Relais-femmes, Anick Druelle pour l'IREF et des professeures.

À la suite de cette première série d'ateliers, Anita a obtenu une subvention pour former un réseau universitaire composé de professeures féministes et de groupes de femmes pour le renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution de la richesse¹. À partir de ce réseau, quatre ateliers ont été développés sur les thèmes suivants : les femmes dans le développement local et régional, les services de santé et les femmes, la sécurité économique des femmes et l'accès des femmes à l'économie dans le cadre de l'intégration des Amériques. Le premier atelier avait déjà eu lieu lorsque j'ai obtenu le poste de coordonnatrice de l'équipe. Après la tenue du troisième atelier, portant sur la sécurité économique des femmes, les membres du groupe organisateur (composé notamment de Sylvie Morel de l'Université

Laval, Anita Caron de l'IREF, Nadine Goudreault de Relais-femmes, Lorraine Guay de la FFQ, Ana-Maria D'Urbano de la Marche mondiale des femmes) et moi-même avons constaté, encore une fois, le grand besoin pour les groupes de femmes d'être outillés sur les théories économiques. Nous réalisions que les groupes de femmes développaient surtout des arguments à caractère social pour défendre leurs revendications à caractère économique. Par exemple, pour faire valoir l'économie sociale, les femmes parlaient d'emplois de qualité et de la réinsertion des femmes en emploi plutôt que de parler de l'aide à l'économie, de la structuration de l'économie ou de l'autonomie financière des femmes.

C'est de là qu'est née la formation portant sur l'économie hétérodoxe, qui s'est donnée de 2004 à 2006. Cette formation était offerte en deux modules de deux jours chacun. Le premier module visait à donner des fondements théoriques en économie. C'était un immense défi parce qu'il fallait vulgariser des fondements théoriques en économie, et ce, toujours sous deux angles, à savoir : les théories économiques dites orthodoxes (théories néolibérales, soit le discours dominant, voire hégémonique) et les théories alternatives dites hétérodoxes. Le second module reprenait des éléments théoriques, notamment le rôle des entreprises, le rôle de l'État et le rôle des syndicats en lien avec le féminisme. Cette formation fut un défi tant pour les formatrices² que pour les participantes puisqu'il s'agissait de rendre digeste un contenu très théorique. Les femmes ressortaient de la formation extrêmement satisfaites, les yeux brillants, mais

elles soulignaient combien la formation était exigeante et exprimaient des doutes quant à leur capacité d'assimiler l'ensemble du contenu de la formation. La formation demandait aussi beaucoup de disponibilité. Mobiliser les travailleuses pendant quatre jours représente un investissement de temps important pour les groupes.

En bout de piste, le résultat est très intéressant à plusieurs égards. Notamment le fait que nous nous sommes déplacées dans six régions pour donner la formation, soit à Rouyn-Noranda, à Matane, à Chicoutimi, à Drummondville, à Québec et à Montréal. Au total, une centaine de femmes provenant de divers horizons ont suivi la formation. Certaines étaient issues de groupes de femmes, de maisons d'hébergement, de CALACS, des Conférences régionales des élu-e-s en développement régional, des syndicats, de l'Église, du Conseil du statut de la femme et d'un Conseil municipal. Nous avons réuni des femmes de tous les âges, des femmes à la retraite et des jeunes femmes, et toutes étaient allumées, intelligentes, intéressées à réfléchir. À plus d'une reprise, notre rôle a été de mettre des mots sur des phénomènes économiques que les femmes saisissaient déjà.

Mon plus beau souvenir en regard de cette expérience, c'était de voir les étincelles dans les yeux des femmes, de les entendre nous dire qu'elles ne verraient plus les choses de la même façon, c'était vraiment satisfaisant. J'ai également aimé l'expérience de la tournée régionale. Rencontrer des groupes de la même région qui apportent leurs préoccupations régionales nous

permettait d'intégrer des questions plus larges et de les *grounder* sur des questions régionales. Les femmes ont apprécié qu'on fasse une tournée puisqu'il est souvent difficile de rassembler les ressources financières et humaines pour s'offrir une formation en région. Aussi, à titre de Montréalaise, je réalisais concrètement à quel point le transport peut être un problème majeur dans certaines régions. Les femmes de ces régions font preuve de courage et d'une grande détermination pour surmonter les problèmes de transport et arriver à se réseauter.

Finalement, les femmes nous ont donné de très beaux « cadeaux », notamment lors d'un exercice où elles devaient identifier des arguments orthodoxes et hétérodoxes à partir de la lecture de textes. À deux reprises, des équipes nous ont offert une prestation théâtrale. Imaginez, elles avaient seulement 35 minutes de préparation et elles ont réussi à lire les textes, à identifier les arguments, à monter une petite pièce de théâtre et à nous la présenter. Sylvie et moi étions très impressionnées et émuees.

Comme mon rôle était de faire les liens entre l'économie et le féminisme, je réalisais à quel point le mouvement des femmes a de moins en moins de temps pour s'offrir des périodes de réflexion et de la formation continue. Depuis quelques années, les groupes de femmes sont happés par des dossiers d'actualité difficiles, la recherche de financement, des structures et des consultations qui se multiplient; ils font face à des reculs constants, voient leurs acquis menacés, assistent à la montée de l'antiféminisme, etc. Tous ces éléments de conjoncture les obligent à couper dans leur plan de travail. Aussi le manque de temps permet de moins en moins des moments de réflexion collective sur des thèmes de fond, de la formation et des lieux d'échanges sur les grandes questions : le patriarcat, la division sexuelle des rôles, la domination,

l'exploitation des femmes, l'appropriation du corps des femmes. Dans le cadre des recherches que j'ai faites pour cette formation, j'ai retrouvé un texte de Christine Delphy, *L'ennemi principal*, que j'avais lu au moment où je travaillais au Centre des femmes de Verdun, au début des années 1990. Ce texte avait alors été une vraie révélation. Retrouver ce texte m'a fait réaliser à quel point, durant mes 15 années de travail dans les groupes de femmes, j'ai eu très peu l'occasion de lire des textes de fond et de les discuter avec mes équipes de travail. Dans les groupes de femmes, se donner du temps pour se former, s'autoformer, pousser notre réflexion, c'est quelque chose qu'on a perdu. Il m'apparaît de plus en plus fondamental de revenir à des textes fondateurs ou à des textes plus récents pour alimenter notre analyse féministe et formuler des revendications qui vont s'attaquer à la racine même des problèmes.

Ce que je souhaite pour le mouvement des femmes et Relais-femmes, c'est non seulement d'avoir du temps pour se pencher sur des textes fondateurs, mais aussi pour réfléchir sur de nouvelles questions telles le phénomène *queer* ou les femmes des communautés culturelles. Bien sûr, ces questions sont présentes dans nos groupes, mais elles sont davantage abordées dans le quotidien. Or, nous aurions besoin de penser les « jonctions » entre les différents systèmes d'oppression. Avec la MMF, nous avons commencé à faire des liens entre le patriarcat et le capitalisme. Ne pourrait-on penser à faire des liens entre le patriarcat, le capitalisme, l'oppression selon la couleur de la peau et l'hétérosexisme ? Ma maîtrise portait sur l'hétérosexisme et ce n'est qu'à ce moment que j'ai réalisé que ce n'est qu'en l'an 2000 que nous avons revendiqué publiquement des droits pour les lesbiennes. À moins que je ne me trompe, avant cela on traitait les questions du lesbianisme au sein du mouvement des femmes, mais je n'ai aucun souvenir de revendications publiques. C'est tout

de même assez étonnant ! Il faudrait développer l'habitude d'inclure dans nos réflexions les divers systèmes d'oppression et la minorisation d'individus au sein même du mouvement des femmes.

Relais-femmes a eu un apport très important dans l'élaboration de la formation sur l'économie hétérodoxe, parce que c'est lui qui a fait le lien entre les groupes de femmes et les universitaires. Pour Relais et pour moi qui coordonnait le projet, la difficulté a été d'avoir un apport sur le plan du contenu. Relais a beaucoup travaillé pour rendre le contenu accessible et rassembler du matériel qui demeurera disponible pour les groupes de femmes. Malgré les grandes capacités de Relais-femmes, cela n'a pas été facile et cela démontre que c'est difficile de se saisir des questions économiques.

La subvention étant terminée, il n'y a malheureusement pas d'autres formations qui sont planifiées. Par contre, le projet a prévu des suites qui permettront de conserver des traces écrites de la formation, dont des documents vulgarisés qui reprendront l'essentiel du contenu. Aussi, deux fiches thématiques sont en chantier, l'une abordant l'équité salariale, la seconde, le développement territorial. Relais-femmes et la FFQ sont responsables de la production de ces fiches et cette collaboration doit s'étendre à d'autres thématiques en lien avec les revendications féministes à caractère économique. Finalement, on souhaite toutes de pouvoir organiser d'éventuels rendez-vous comme les ateliers dont on a parlé au début de l'entrevue.

¹ Il s'agit du Réseau féministe de chercheuses et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution de la richesse.

² Sylvie Morel, économiste et professeure à l'Université Laval, et Ruth Rose, économiste et professeure à l'UQAM.

Femmes et logement

Toutes les Montréalaises devraient pouvoir vivre sous un toit de qualité, sécuritaire et abordable

Dans une perspective de lutte à la pauvreté, le Conseil des Montréalaises a décidé d'intervenir sur la question de l'habitation à la suite d'une consultation des groupes de femmes au printemps 2005, qui confirmait l'importance de la problématique du logement sur les conditions de vie des femmes. Le Conseil des Montréalaises a rendu public, le 17 janvier dernier, son avis *Les femmes et le logement à Montréal*, qui présente à la Ville de Montréal 21 recommandations visant à améliorer l'accessibilité des femmes à un logement de qualité, sécuritaire et abordable. L'avis fait suite à l'étude *Les femmes et le logement à Montréal – Portrait de la situation*, première étude à présenter un portrait global de la situation.

Logements sociaux et communautaires

Le Conseil des Montréalaises souligne l'importance d'augmenter le nombre de logements sociaux et communautaires¹, surtout

les logements de trois chambres à coucher et plus pour les familles nombreuses. La longue liste des ménages en attente d'un HLM montre bien que l'offre de logements sociaux n'est pas suffisante. Ces ménages sont très souvent contraints de se tourner vers un logement dans le secteur privé au-dessus de leurs moyens financiers. À Montréal, en 2001, 109 929 ménages locataires, dont le principal soutien est une femme, consacraient plus de 30 % de leur revenu à se loger, alors que ce nombre chutait à 83 410 lorsque le principal soutien est un homme.

Au cours des dernières années, divers programmes d'accès au logement mis en place par la Ville de Montréal ont été bénéfiques pour les femmes et leur famille. Si bien qu'en 2005, par exemple, 69,5 % des signataires d'un bail dans les HLM de Montréal étaient des femmes. Il reste que la Ville de Montréal doit poursuivre et intensifier ses efforts afin de répondre à l'ensemble des besoins en

matière de logement de la population montréalaise, particulièrement des femmes, plus nombreuses à vivre des situations de pauvreté. C'est notamment le cas des femmes immigrantes, dont 70 % vivent sur l'île de Montréal. Leur méconnaissance des règles du marché du logement québécois, du niveau moyen de confort auquel elles peuvent s'attendre et des droits et responsabilités des propriétaires et des locataires les rendent plus sujettes à la discrimination.

Par ailleurs, la rareté des logements de moins de 500 \$ sur le territoire montréalais ne vient pas contribuer à l'amélioration de la situation de ces femmes. En effet, depuis 2000, le coût moyen des loyers de deux chambres à coucher, de la région métropolitaine de Montréal, est passé de 509 \$ à 636 \$ par mois. Cela représente une hausse de 25 % en six ans, accroissement qui dépasse celui de l'indice général des prix à la consommation qui a été de 13,5 % au cours de la même période.

Une nécessité : lutter contre l'insécurité et l'insalubrité

Le Conseil des Montréalaises est aussi préoccupé par les conditions de logement dans les logis sociaux, communautaires et, surtout, privés. En effet, les HLM sont vieillissants et les plaintes relatives à l'insalubrité des logements, principalement dans le secteur privé, sont en hausse depuis plusieurs années. C'est pourquoi le Conseil recommande à la Ville de Montréal de veiller à la qualité de la construction des bâtiments et d'apporter un soutien accru pour effectuer leur entretien. La Ville doit être plus vigilante et sévir contre les propriétaires qui ne respectent pas le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements*².



Le Conseil préconise également de maximiser la stratégie Habiter Montréal par la mixité de différents types de logis au sein d'un même quartier. Cette variété d'habitations favoriserait une meilleure cohabitation entre les personnes de cultures différentes, de revenus et de statuts divers.

Finalement, puisqu'il ne suffit pas seulement d'avoir un toit, le Conseil des Montréalaises suggère fortement que la Ville augmente son soutien à des projets de développement communautaire dans les HLM afin d'améliorer leur environnement social. De plus, les projets de soutien communautaire dans les OBNL d'habitation sont essentiels et méritent d'être appuyés, car les services disponibles dans ce type de logements sont bénéfiques, entre autres, aux femmes âgées et aux femmes en difficulté. Conscient que la Ville de Montréal travaille en partenariat avec les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, le Conseil des Montréalaises insiste fortement sur le fait que la Ville doive poursuivre ses représentations afin d'assurer la continuation et la bonification des programmes et des investissements en habitation. L'avis et l'étude sont disponibles en téléphonant au 514 868-3665 ou à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

Nicole Boily

Créé en mai 2004, le Conseil des Montréalaises est composé de 15 membres choisies parmi la population féminine montréalaise. Il agit en tant qu'instance consultative auprès de l'administration municipale sur toute question liée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine. Ses membres travaillent à l'avancement des débats et des questions qui touchent les Montréalaises.

¹Habitations à loyer modique [HLM], coopératives et organismes à but non lucratif [OBNL] d'habitation.

²(RVM 03-096).

Mieux comprendre la procréation assistée

La Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) est fière de présenter sa toute dernière publication intitulée **La procréation assistée : comment y voir clair ?**

Cette brochure de 40 pages a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'une prise de conscience collective sur les enjeux que comportent les technologies et les pratiques liées à la procréation assistée. La brochure présente une perspective diffidente et un regard critique sur une série d'idées reçues entourant la procréation assistée. Ainsi, elle remet en question

certaines idées, à savoir que de plus en plus de personnes seraient infertiles, que le désir d'enfant est un droit, que ces technologies sont sans danger pour notre santé, ou encore qu'elles constituent un important progrès pour l'humanité.

La deuxième partie de la brochure présente un glossaire critique et commenté des principales technologies utilisées au Québec. Pour commander une copie de la brochure, disponible au coût de 15 \$, prière de communiquer avec la FQPN à info@fqpn.qc.ca ou par téléphone au 514 866-3721.

les éditions du remue-ménage À paraître en 2007

La Célestine
Jan J. Dominique
Déjà paru.

*En prison pour la cause des femmes.
La conquête du banc des jurés*
Marjolaine Péloquin

*Genèses de soi : l'écriture du sujet
au féminin dans quelques journaux
d'écrivaines*
Julie LeBlanc

*Amalgat. Danse, tradition et autres
spiritualités au Québec* [titre provisoire]
Caroline Hayeur

Des frontalières
Marie-Blanche Tahon (dir.)

Visions poétiques de Marie-Claire Blais
Janine Ricouart et Roseanna Dufault (dir.)

Femmes et mentorat politique
Martine Blanc et Christine Cuerrier

110, rue Sainte-Thérèse, bur. 501, Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. (514) 876-0097 • Téléc. (514) 876-7951
info@editions-remuemenage.qc.ca • www.editions-remuemenage.qc.ca

*Le conseil d'administration et l'équipe de Relais-femmes
vous souhaitent de
super belles vacances !*

